



Dépêche 108/03

Attentats de Nice

Communiqué de presse

La fédération des Finances CFDT condamne fermement les attentats survenus dans la nuit du 20 juillet devant les entrées principales de la Direction Régionale des Douanes et de la Trésorerie Générale des Alpes Maritimes.

Une nouvelle fois, au delà des bâtiments du Ministère des Finances, c'est l'ensemble des services de l'Etat qui est visé, et en première ligne, les agents au service du public. Jusqu'à quand les dommages ne seront-ils que matériels ?

Aucune cause ne vaut que soit mise en péril la vie et l'intégrité physique des personnes. Ces actes honteux témoignent de la part de leurs auteurs d'un profond mépris pour la vie humaine. Ces attentats ne feront que dégrader un peu plus les conditions de travail des agents du ministère des Finances.

La fédération des Finances demande que, sans entrer dans une logique sécuritaire, la protection des agents, et tout particulièrement de ceux tenus de résider dans les locaux professionnels, fasse l'objet de mesures renforcées.

La fédération des Finances CFDT, exprime sa solidarité et réaffirme très fortement son soutien fraternel aux collègues du Trésor Public et des Douanes.

Paris, le 23 juillet 2003